

LA GESTION DE FORTUNE

C'est la forme la plus élaborée de la gestion d'un portefeuille patrimonial par l'utilisation de techniques sophistiquées.

GENEVE CAPITALE MONDIALE

Genève, place financière européenne, est la capitale mondiale de la gestion de fortune privée. C'est pourquoi 27% de la fortune privée mondiale est gérée à Genève en provenance d'un grand nombre de pays.

LA CONFIDENTIALITE

La confidentialité est la première qualité de la gestion de fortune, appuyée par le secret bancaire toujours en vigueur.

Cette confidentialité ne doit pas servir de justification à une dissimulation des actifs et à la fraude fiscale compte tenu des options d'optimisation fiscale disponibles.

La gestion de fortune privée



La notion de gestion de fortune est née il y a 200 ans à Genève en même temps que le concept de « banque privée ». Il permet d'apporter à l'investisseur privé des services hautement personnalisés en utilisant la confidentialité comme protection de la sphère privée. C'est cette spécificité de la protection individuelle qui a engendré le secret bancaire suisse, toujours en vigueur malgré les attaques des derniers G20. S'y ajoute l'indépendance des banques privées, souvent d'origines familiales, qui ne sont liées à aucun groupe, ce qui facilite leur liberté de point de vue qui s'étend au-delà des modes et des tendances.

La gestion de fortune est accessible à partir de 50.000 Euros d'actifs financiers. Un non-résident dispose de l'accès à la gestion privée et aux services qu'elle apporte : définition du profil d'investissement ; composition du portefeuille ; crédit Lombard ; compte avec carte de crédit ; etc... le conseiller financier indépendant est un garant du choix de la banque privée la mieux adaptée par rapport à une stratégie de placement en fonction de la situation personnelle, patrimoniale, familiale et professionnelle de l'investisseur et de ses spécifications particulières au sein d'une grande confidentialité des affaires financières.

La gestion de fortune discrétionnaire permet la mise en place d'investissements hautement personnalisés, comme un portefeuille d'actions américaines sur les marchés AMEX, NYSE et NASDAQ. Ce type de fonds privé, accessible à partir de 50.000 euros d'actifs dans le cadre d'un portefeuille diversifié, permet d'obtenir des rendements substantiels selon plusieurs stratégies d'investissements. Un effet de levier peut être créé à partir d'actifs comme les obligations à haut rendements (10% par an) ce qui permet d'augmenter les actifs de 70% et le rendement (14% par an).

L'OPTIMISATION FISCALE

L'optimisation juridique et fiscale est disponible à partir de 250.000 Euros d'actifs et un contrat d'assurance vie de droit luxembourgeois ou « fonds dédié ».

L'IMPACT DE LA CRISE FINANCIERE

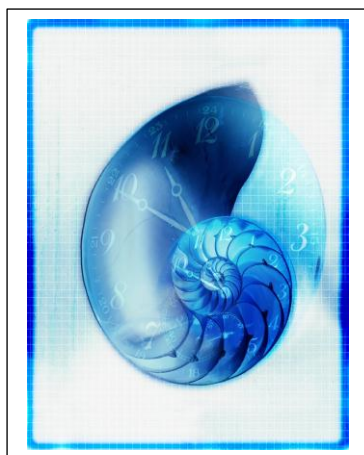
La crise financière latente ne doit pas rebuter l'investisseur car des solutions financières existent. Les positions 100% détention d'or ou la conversion en 100% de biens immobiliers sont des aberrations sans aucun fondement.

SPECIFITE DES SOLUTIONS PROPOSEES

Chaque cas est hautement personnalisé selon le montant, le profil d'investisseur, la stratégie définie en fonction des objectifs financiers à moyen et long terme.

Pour plus d'informations sur l'un de nos produits ou services, visitez notre site Web : www.gardinerfinance.com

Le potentiel de la gestion de fortune



La gestion de fortune s'appuie sur un tissu économique constitué de banques, de notaires, d'avocats, de gérants de fortunes, de conseillers financiers, d'Expert comptables, et d'auditeurs qui font de Genève le centre de cette activité. La place de Genève compte 140 banques, dont 85 étrangères, la plupart privées. La confidentialité liée aux affaires financières, au secret professionnel et à la protection de la sphère privée sont un atout pour cette activité sensible.

Le secret bancaire est en vigueur en Suisse et aucun projet n'existe pour sa suppression. C'est une émanation du secret professionnel et de la protection de la sphère privée, afin de profiter, en premier lieu, au peuple suisse. Démocratie semi-directe, les citoyens suisses se déplacent plusieurs fois par an pour donner leur avis sur des sujets touchant la société dans son ensemble. Seuls les habitants de la Confédération Helvétique peuvent supprimer par référendum le secret bancaire, mais ce n'est pas d'actualité.

Usages de la gestion de fortune

- Externalisation légale d'un patrimoine financier pour des raisons de gains de productivité.
- Défiscalisation légale des revenus financiers par la création d'un fonds dédié.
- Obtention d'un crédit Lombard en déposant des actifs financiers en nantissement.
- Gestion et transmission d'un portefeuille patrimonial audité et équilibré pour les crises des marchés.
- Mise en place d'un investissement à effet de levier personnalisé selon la stratégie, la fiscalité et les besoins de l'investisseur privé.

MISE EN PLACE DE LA GESTION DE FORTUNE.

Un conseiller financier permet la répartition des actifs et l'introduction de l'investisseur auprès du banquier privé après les mesures de diligence nécessaires à la compréhension de la problématique d'investissement selon la stratégie définie.

GARDINER FINANCE LLC

6, rue Guillaume Tell
C.P. 1511
1211 Genève 1 - Suisse
Téléphone : +41 78 873 58 45
Info@gardinerfinance.com
www.gardinerfinance.com